



Informations communales - Lettre N°27

[Voir la version en ligne dans votre navigateur](#)

Bonjour {PRENOM} {NOM} ,
Voici les actualités du jour

Actualités (Prenez votre temps, c'est assez long)

• Exposition éphémère au cimetière

Le week-end dernier, une personne a cru bon d'exposer au cimetière communal une vingtaine de visages modelés en terre cuite sur des tombes et ce, de façon complètement aléatoire (à preuve du contraire). Les agents communaux, qui devaient se rendre sur ce lieu le lundi matin pour le désherbage des allées, ont fait leur devoir, à savoir, de prévenir la mairie dès la découverte de cette exposition insolite. Le secrétariat en a immédiatement informé la gendarmerie et cette dernière a imposée des mesures conservatoires. Ces modelages de visage ont été entreposées en mairie en milieu d'après-midi (ce même lundi).

Curieux d'en savoir plus sur cet artiste, je lui demande (s'il le désire) de se présenter en mairie afin de connaître ses motivations et pourquoi pas, de l'aider dans sa reconnaissance artistique. Dans l'hypothèse où personne ne se manifesterait, ces modelages seront voués à la destruction d'ici une quinzaine de jours.

• Résultats des sondages

Vous êtes de plus en plus nombreux à répondre aux différents sondages que je vous propose et je ne peux que m'en réjouir. Merci à vous de participer activement à notre démocratie locale. N'hésitez pas à faire valoir ce droit auprès de vos voisins ou proches. Toute idée doit être prise en considération. La municipalité étudiera sa faisabilité et, pourquoi pas, sa mise en oeuvre pour le bien de tous.

• Fête des voisins (sondage N°1)

Une quinzaine de familles désirant participer activement à cette fête ont répondu à ce sondage. Pour ce faire, j'invite les futurs convives à se réunir (les adresses mails des participants seront communiquées aux intéressés très rapidement) et à organiser ce moment festif. Un arrêté sera pris en ce sens si tout le monde arrive à s'entendre sur le sujet (qui amènera des tables, chaises, plats ? etc...).

Pour faire simple, si tout le monde est d'accord sur le principe d'une fête des voisins au centre du village, aucune autre voie de circulation ne sera fermée. La fête pourra commencer à 19h00 et finir à 00h00 maximum. Merci de laisser en copie la mairie pour chaque échange de mail entre les différents intéressés.

• Plan de circulation et de stationnement (sondage N°2)

Le conseil municipal va plancher sur le sujet et à l'issue, je vous proposerai une date pour la réunion publique afférente à ce sujet. Vraisemblablement fin juin ou tout début septembre. Un grand merci pour vos nombreuses réponses.

• Agenda du mois

1. Brocante le dimanche 12 mai de 08h00 à 18h00 à côté du stade.
2. Restaurant éphémère les 17, 18 et 19 mai au foyer rural.
3. Les ailes du mantois le 25 mai sur le terrain d'aéromodélisme.

Pour plus d'informations sur ces événements : [Cliquez ici](#)

• Elections Européennes - 26 mai de 08h00 à 20h00

L'unique bureau de vote se situe à la mairie. 34 listes seront proposées aux

électeurs lors du scrutin du dimanche 26 mai 2019 de 08h00 à 20h00.

Il est fort probable que nous ayons besoin d'[assesseurs](#) et de [scrutateurs](#) lors de cette élection. Selon vos disponibilités et votre désir d'être au bureau de vote, faites vous connaître rapidement auprès de la [mairie \(01 34 77 51 07\)](#). Par avance merci.

Pour savoir si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale ou s'il y a besoin d'un rectificatif : Cliquez sur le lien suivant en renseignant tous les champs utiles à votre identité. [Cliquer ici](#)

D'une façon réglementaire, vous allez recevoir une nouvelle carte d'électeur au plus tard 3 jours avant les prochaines élections. Si toutefois la carte n'était pas délivrée à temps et que vous êtes bien inscrit, elle sera disponible au bureau de vote.

- **Lettre d'informations**

Plusieurs personnes sont inscrites à cette lettre d'informations, et ce, depuis plusieurs années mais ne la lisent pas. Quelques explications sont possibles. Les adresses fournies ne sont plus valables, les mails vont dans les dossiers "indésirables" ou "spams" ou les inscrits ne lisent jamais leurs courriers.

Je ne peux que vous suggérer, vous, les fidèles lecteurs de cette lettre d'informations de demander à vos voisins, vos amis ou proches, de s'inscrire à cette dernière. Ainsi, une majorité d'entre vous aura accès aux informations communales. Il serait bien également de leur demander (amis, proches....) de vérifier leurs dossiers "indésirables" ou "spams" si besoin est.

Merci par avance.

Enfin, un nouvel "Echo de Guemes" devrait voir le jour en septembre 2019.

250 abonnés à ce jour

Excellente continuation à vous et à très bientôt pour la suite de l'actualité.

Votre Maire : Pascal Brusseau

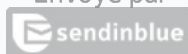
ant

[après Site web de Guemes](#) | [Contacter la Mairie](#)

Vous pouvez vous désinscrire si vous le souhaitez en cliquant le lien ci-dessous

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2018 Mairie de Guemes